La Commission Marocaine D'Histoire Militaire

La CMHM initie la recherche en sciences humaines et veille sur le patrimoine historique militaire

C'est dans cette vision Royale hautement clairvoyante que s'inscrit la création, en octobre 1996, de la Commission Marocaine d'Histoire Militaire (CMHM), sur décision de Feu Sa Majesté Hassan II, et par la promulgation, par Sa Majesté le Roi Mohammed VI, Chef Suprême et Chef d'Etat-Major Général des Forces Armées Royales, de son Dahir fondateur portant n° 1-99266, en date du 3 mai 2000.

Depuis, cette institution aura initié un nombre non négligeable d'actions et de réalisations, dans le cadre des missions qui lui ont été assignées par la Décision Royale et par le Dahir. Sa mise en place, concède la communauté des chercheurs, aura instauré une dynamique dans le domaine de la recherche scientifique intéressant l'histoire militaire. Dynamique qui s'est traduite par un développement de la recherche scientifique, sur le plan quantitatif comme sur le plan qualitatif.

L'acte fondateur

Rien de surprenant, d'autant que pratiquement la totalité des dispositions du texte créateur de cette institution, insiste sur l'investigation et la recherche. A commencer par le premier alinéa du deuxième article du dahir qui stipule que « La Commission Marocaine d'Histoire Militaire est chargée d'entreprendre les études et les recherches nécessaires à l'identification des biens meubles et immeubles dont la conservation présente un intérêt pour l'histoire militaire ». Cet alinéa qui annonce la mission de la CMHM d'une manière générale, est étayé et complété par les treize autres alinéas qui composent le même article premier du Dahir. C'est, ainsi, et c'est l'objet du deuxième alinéa, que la Commission est investie de la mission de dresser l'inventaire des biens identifiés, de rassembler la documentation y afférente et d'en assurer le classement et la conservation. En ce qui touche aux biens immeubles, il appartient à la CMHM de déterminer les sites militaires et d'établir une carte se rapportant à la mémoire militaire, précise l'alinéa 4. Les alinéas 7 et 8 habilitent cette dernière à prendre toute initiative et action susceptibles d'aider à la mise en valeur de l'histoire et du patrimoine militaires et des collections des musées militaires. Il est également question de mise en valeur et de protection mais, cette fois-ci, du patrimoine archéologique militaire. Ceci est l'objet de l'alinéa 11 du très fourni article II du Dahir.

En rapport direct avec cette disposition, la CMHM peut proposer aux départements ministériels concernés, à prendre des mesures telles que la programmation des recherches archéologiques dans le domaine militaire de même que de l'organisation et du contrôle des campagnes de fouilles (alinéa 12), la préservation du patrimoine muséologique militaire « en lui assurant toutes les conditions nécessaires à sa conservation et sa protection » (alinéa 13) ou ,encore, à la gestion scientifique, du contrôle et de l'inspection des musées (alinéa 14).

Une importance égale est accordée aux documents susceptibles de présenter un intérêt pour l'histoire militaire. La commission est en charge, stipule l'alinéa 3, d'« Identifier, réunir et répertorier les documents relatifs à l'histoire militaire ». L'alinéa 9, stipule, quant à lui, que la CMHM est en charge de faire connaître les richesses archéologiques et monumentales militaires du Maroc moyennant, entre autres supports, expositions, colloques et des publications spécialisées. Eu égard aux missions et charges qui viennent d'être rappelées, le dahir n°1-99-266 précise dans son article VII que « La conservation et la gestion des biens meubles présentant un intérêt pour l'histoire militaire, détenus par les administrations, sont désormais confiées à la Commission Marocaine d'Histoire Militaire ».

L'alinéa 5 de l'article II investit la CMHM de la mission de promotion de la recherche scientifique de l'histoire militaire et de développement de l'enseignement de l'histoire militaire en coopération avec les institutions concernées, qu'elles soient civiles ou militaires. De même qu'elle est habilitée à « superviser les recherches scientifiques en matière d'histoire militaire à l'échelle nationale, créer des centres d'archives et des musées militaires nationaux », est-il établi dans l'alinéa 6 du Dahir. L'alinéa 10 souligne que la CMHM est chargée d'encourager, de coordonner et de participer à la publication des travaux portant sur l'histoire militaire. Rattachée

à l'Etat-Major Général des Forces Armées Royales (art 1er), et composée d'un président et de 15 membres, dont des officiers et des chercheurs universitaires, tous nommés par Sa Majesté le Roi (art 3), la CMHM peut s'adjoindre des cadres scientifiques spécialisés pour les besoins de consultation ou d'exécution de certaines missions (art 4).

Du point de vue organisationnel, la structure de l'institution se compose, outre des instances dirigeantes, de huit divisions qui reflètent, en fait, les missions qui auront motivé sa création. Il en est, ainsi, en plus de la division Secrétariat général, de la Division des études et recherches, de la Division de muséologie, d'une troisième consacrée au patrimoine, de la Division mémoire et symbolique, celle des documents et archives sans oublier la Division des projets et relations publiques et, enfin, la Division technique.

Enseignement de l'histoire militaire nationale, soutien à l'édition et restauration de vestiges

Dès sa mise en place effective, la Commission Marocaine d'Histoire Militaire se sera attelée à remplir les missions pour lesquelles elle a été créée. Le bilan de son action couvre l'ensemble des domaines d'intervention tels qu'ils lui ont été définis et par la Décision Royale et par le Dahir du 3 mai 2000.

En ce qui concerne le domaine de l'édition, la CMHM compte à son actif la publication d'une importante série d'ouvrages et de documents portant sur l'histoire militaire. En plus de « L'armée marocaine: Traditions et ouverture », on peut citer, entre autres publications, « Frères d'armes : mémoire marocaine d'histoire partagée », « La Garde Royale, pérennité de la mission et de la représentation » ou, encore, « Les réformes militaires au Maroc -1844/1912 », « Les relations maroco-italiennes de 1869-1912 » ou, encore le prestigieux ouvrage intitulé « Musée Mohammed V ». Courant l'année 2009, la CMHM a accordé son soutien pour la publication de l'ouvrage de Mohamed Bekraoui intitulé « Les Marocains dans la Grande Guerre 1914-1919». En plus de ces ouvrages, il y a lieu de citer la publication des actes de congrès et de colloques, notamment ceux du 30ème Congrès International d'Histoire militaire tenu, à Rabat, en 2004 sous le thème particulier choisi par Sa Majesté le Roi Mohammed VI: « Aspects économiques de la défense à travers les grands conflits mondiaux », du colloque tenu à Paris, en 1999 : « Représentation du Maroc et regards croisés franco-marocains », de même que ceux relatifs à la manifestation scientifique organisée à Montpellier « Maroc-France : Histoire militaire et témoignages ». A ces travaux, s'ajoutent les actes des activités organisées dans le cadre de la commémoration, en 2006, du 50ème anniversaire de la création des Forces Armées Royales. Il s'agit plus concrètement de la publication de deux tomes, l'un consacré à la « Caravane du livre et de l'histoire militaire » et l'autre, rassemblant les travaux des Journées d'étude organisées dans différentes villes du Royaume.

Le lancement, en 2008, par la CMHM, de l'enseignement de l'histoire militaire nationale dans les Ecoles, Instituts et Académies militaires a été consacré par l'Ordre du Jour adressé par Sa Majesté le Roi Mohammed VI, Chef Suprême et Chef d'Etat-Major Général des Forces Armées Royales, le 14 mai 2009, à l'occasion de la célébration du 53 ème anniversaire de la création des FAR

« L'enseignement de l'histoire militaire marocaine dans les programmes de formation, dans ses différentes étapes, demeure une base élémentaire pour mettre en exergue nos fondamentaux civilisationnels et l'image exemplaire du soldat marocain dans sa promptitude à s'acquitter de ses devoirs, dans la discipline, l'honneur et le sacrifice ».

Depuis cette date, les cadres et chercheurs de la CMHM, spécialistes en histoire militaire, se relaient sur les établissements de formation et d'instruction militaire pour dispenser à leurs étudiants et élèves un enseignement sur l'histoire de l'Armée marocaine depuis les Idrissides jusqu'à nos jours. Ces enseignements portent aussi, sur les réalisations de cette même Armée marocaine, ses diverses et mémorables batailles contre les multiples tentatives d'atteinte à la souveraineté et à l'intégrité du pays. En matière audiovisuelle, la CMHM peut légitimement s'enorgueillir d'avoir réalisé un film documentaire consacré à l'armée marocaine à travers les temps intitulé « Ribat Al Fath, mémoire de l'armée marocaine ».

D'autre part, le Service des Archives dont la mission principale est d'assurer une gestion rationnelle et une conservation adéquate des fonds archivistiques qui lui sont confiés,

fonctionne au sein de la Commission Marocaine d'Histoire Militaire. Ce service a développé une méthodologie pratique et efficiente lui permettant d'atteindre les objectifs qui lui sont fixés en ce domaine.

Ainsi, dès leur prise en charge, et après avoir subi les opérations habituelles de collationnement et d'identification des fonds versés, les archives bénéficient d'un traitement méthodique, conformément à la procédure archivistique préconisée par les textes en vigueur : Dépoussiérage, aplanissement, élimination des papiers de corbeille et des exemplaires supplémentaires, analyse et description archivistique, conditionnement, classement et cotation, saisie informatique des données et rectification, voire élaboration des bordereaux de versements En charge des ces différentes actions, un personnel qui, toujours dynamique et attentif, s'efforce d'être à la hauteur des tâches qui lui sont confiées. Des conseils lui sont prodigués en permanence pour manipuler avec sois les documents reçus.

Par ailleurs, en plus de l'optimisation des conditions de conservation des documents, en particulier le contrôle de la température ambiante et de l'humidité relative grâce à l'installation d'un système de déshumidification et de ventilation d'air, une variété de structures (rayonnages rotatifs, mobiles et fixes) a été mise en place afin de répondre, efficacement, aux besoins des organismes versants. Un classement en continu a été pensé, permettant à la fois une grande facilité en matière de recherche documentaire et une meilleure exploitation de l'espace de rangement disponible.

Pour ce qui est de l'identification et de la conservation du patrimoine militaire du Maroc, cette même Commission est engagée dans un grand chantier de mise en place d'un réseau de musées, dont des militaires. A commencer par le Musée Mohammed y à proximité du Mausolée où reposent les Défunts Feu Sa Majesté Mohammed V et Feu Sa Majesté Hassan II, et qui est consacré à la Dynastie Alaouite. Depuis Moulay Ali Chérif, le fondateur de la dynastie, jusqu'au règne de Sa Majesté le Roi Mohammed VI.

Il en est de même pour la « Kasbat Moulay Rachid ». Remontant à 1670, date à laquelle il avait été construit par le Sultan Moulay Rachid, ce château, appelé communément « Al Qasba Al Jadida », le projet de restauration de ce vestige a été mené à son terme.

Cet élan de réhabilitation et de restauration a également bénéficié au Palais de Dar Baida qui abrite les locaux de l'Académie Royale Militaire (ARM), à Meknès.

On peut, aussi, évoquer l'excellent travail, à la fois de restauration, de réhabilitation et de réaménagement dont vient de bénéficier le Musée d'armes Borj Nord, à Fès. Restons dans cette partie de la capitale spirituelle pour faire cas du projet de réhabilitation et de restauration du Borj Sud, cette fois, dans la perspective d'y établir un musée dédié au patrimoine architectural national. Côté projets, la CMHM a identifié un bon nombre de sites et monuments qui, désormais, figurent sur la liste des vestiges à restaurer et réhabiliter.

Au total, et pour l'instant, pas moins d'une bonne dizaine de projets de revalorisation du patrimoine militaire sont, soit à l'étude, soit en cours de réalisation, dont certains à la phase finale. Durant sa première décennie d'existence, la CMHM aura, par ailleurs, été active sur le front de l'animation d'expositions, aux niveaux national et international. Ce fut, entre autres, le cas d'expositions organisées à l'occasion des festivités du 50ème anniversaire des FAR. Peuvent être rappelées, à ce propos, les expositions "Opération Torch ", "L'Armée marocaine à travers l'histoire", "Le Maroc, le Portugal et la mer : Un espace commun", "Le Maroc, la France : Une histoire militaire partagée", « La Makina : Fabrication d'armes à Fès », « Armée et société », « Rabat-Salé : Monuments historiques et fortifications ».

Il en aura été, ainsi, au niveau national, des expositions qui avaient pour thèmes « Mohammed V/De Gaulle, compagnons de la libération », « Mohammed V et le parcours de l'indépendance », « Massirat Ouadae (La Marche d'adieu) », « Les Forces Armées Royales au service de la nation » en commémoration de la reconstruction de la ville d'Agadir , « L'aviation de l'imaginaire à la réalité dans l'esprit marocain », « Mémoire d'aéropostale » et « L'espace marocain sous le crayon des cartographes anciens ».

Par ailleurs, la CMHM a été bien présente aux deux premières éditions du Salon du cheval d'El jadida, en 2008 et en 2009, avec deux expositions organisées en liaison avec l'Inspection de la Cavalerie des FAR, et intitulées respectivement « Le cheval, l'armée et la société », et « Le cheval, un patrimoine millénaire ».

A l'étranger, et plus particulièrement en France, la CMHM aura animé un certain nombre d'expositions comme « L'armée marocaine, traditions et ouverture », en 1999, au Palais des Invalides, à Paris, « Le Général Leclerc au Maroc », la même année, au Musée Leclerc, à Paris.

Elle a également réédité, durant l'été 2009, en partenariat avec le Haras National du Pin, en Normandie, l'exposition « Le cheval, l'armée et la société ».

Et, afin de mettre en exergue les efforts constamment fournis par le Maroc pour soutenir la paix et la sécurité internationales, la CMHM a organisé, à deux reprises, une exposition photographique sur la participation des contingents des FAR aux Opérations de maintien de la paix. La première fut organisée en mars 2009, à la Bibliothèque Nationale du Royaume du Maroc (BNRM), à Rabat, et la deuxième, courant mai de la même année, au siège des Nations-Unies, à New York, à l'occasion de la célébration de la Journée internationale des Casques bleus. La même exposition a été rééditée en 2010, à Rabat, à l'occasion de la Journée de l'Afrique. Ceci sans oublier les nombreuses participations de la CMHM à des colloques et congrès internationaux.

A l'actif de la CMHM, également, une série de conférences et de rencontres consacrées au thème de l'histoire marocaine. Là, encore, la célébration du 50ème anniversaire de la création des Forces Armées Royales a constitué une opportunité pour réunir, et à travers plusieurs villes du Royaume, des experts en ce domaine, pour mettre en exergue les pages glorieuses et mémorables de l'histoire militaire nationale.

La CMHM: Un membre actif de la CIHM

Par le biais de la Commission Marocaine d'Histoire Militaire, le Maroc aura été le tout premier pays arabo-musulman, et le deuxième du continent africain, à avoir adhéré à la Commission Internationale d'Histoire Militaire (CIHM), cette organisation internationale faisant partie du système de l'Unesco.

Adhésion qui allait se révéler être parmi les plus actives au sein de cette enceinte internationale. La preuve, l'organisation par le Maroc, quelque temps, plus tard, soit en août 2004, du 30ème Congrès international de la CIHM. Les représentants des 34 pays membres de l'organisation s'étaient donnés rendez-vous au Maroc pour traiter du thème « Aspects économiques de la défense à travers les grands conflits mondiaux ».

Pour les instances de la Commission Marocaine d'Histoire Militaire, le choix du Royaume du Maroc pour l'organisation de cette grand-messe de la CIHM, a valeur de reconnaissance de la richesse de l'histoire militaire du Maroc.

Le Maroc, représenté par des membres de la CMHM, prend part régulièrement, et de manière active, aux congrès internationaux de la CIHM. Il en a été ainsi, depuis 1996, en Autriche, en Tchèquie, au Portugal, en Belgique, en Suède, en

Grèce, aux Etats-Unis, en Roumanie, en Espagne, en Allemagne, en Italie et au Portugal.

Les symboles d'une identité

De par leur homogénéité, les composantes du logo de la CMHM rendent assez aisée l'appréhension de l'identité de l'institution. Au cœur du dispositif, sont logées la Couronne et l'Etoile, représentant les fondamentaux dans les insignes militaires des Forces Armées Royales. Le symbole du livre nous place, quant à lui, dans la mission centrale de la CMHM, à savoir la promotion de la recherche scientifique et du savoir. Il est, aussi, symbole d'ouverture sur la connaissance.

La valeur d'ouverture est, également, suggérée par le symbole de la porte. Lequel symbole, emprunté au patrimoine national, renvoie à la valeur d'ouverture dans une déclinaison multiple. Ouverture, donc, à la fois sur le passé, sur l'histoire, sur la recherche et, bien évidemment, sur le monde extérieur. Le vert de l'Etoile et le rouge du livre matérialisent les couleurs du drapeau national.